

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

FICHE DE CONTROLE de demande d'orientation en 5^e SEGPA pour les élèves scolarisés en 6^{ème}, hors champ du handicap.

Nom et prénom de l'élève :

Scolarisé en 6^e au collège :

Contrôle des éléments du dossier SEGPA

- La fiche de renseignements administratifs
- La fiche de renseignements scolaires
- Les attendus de fin de cycle 2 maîtrisés par l'élève pour l'année en cours
- Les attendus de fin de cycle 3
- Les bulletins scolaires
- Un travail de production d'écrit
- Un travail en mathématiques sur la maîtrise des opérations (+, -, x...)
- Un travail en mathématiques de résolution de problème
- La copie des projets d'aide mis en place au cours de la scolarité pour accompagner la grande difficulté scolaire (PPRE, différenciation pédagogique, autres...)
- Le compte-rendu de l'équipe éducative de l'année en cours ou de l'année n-1
- Un bilan psychologique étayé par des évaluations psychométriques chiffrées

Le cas échéant :

- Une évaluation sociale si nécessaire (notamment si une demande d'internat est envisagée)
- Un bilan médical réalisé par le médecin de l'éducation nationale si nécessaire
- Tout autre document (y compris sur papier libre) de tout partenaire susceptible d'éclairer la commission d'orientation sur la situation l'élève

Les dossiers devront être transmis à la CDOEASD **pour le lundi 18 mars 2024.**

Tout dossier resté incomplet à la date de début des commissions d'orientation (27 mars 2024) ne sera pas traité. Aucune relance des éventuelles pièces manquantes ne sera faite auprès des établissements scolaires entre le 18 mars et le 27 mars 2024.